

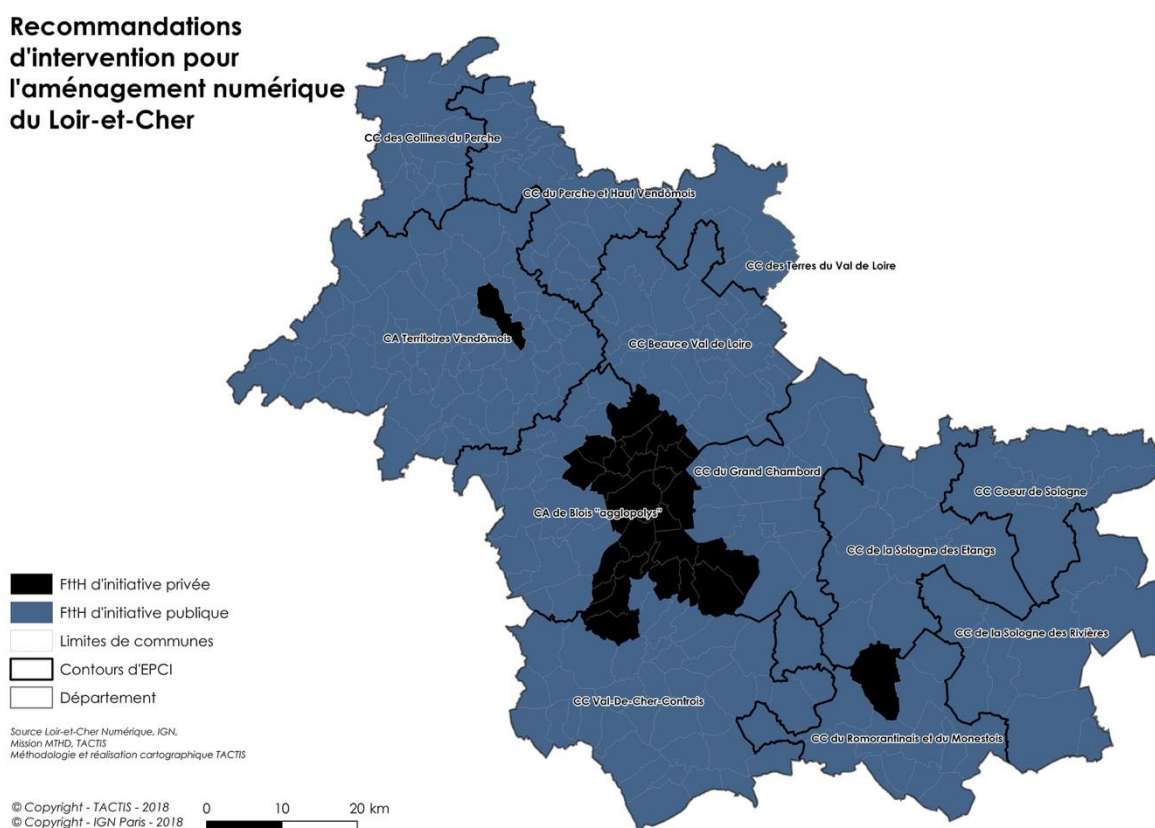
100 % du territoire !

100% du territoire, même l'habitat isolé, sera couvert par la fibre optique d'ici 2022 : c'est l'ambitieux projet du syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique.

Composé des Départements de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire, de la région Centre Val de Loire et de l'ensemble des Communautés de communes ou d'agglomération des deux départements, **Val de Loire Numérique** pilote le déploiement de **la fibre optique** sur le réseau d'initiative publique du territoire.

Pour lutter contre la fracture numérique en territoire rural et renforcer l'attractivité économique, il a décidé de déployer la fibre optique jusqu'à l'habitation sur l'ensemble du territoire. Tous les particuliers, entreprises et collectivités seront donc raccordables d'ici 2022, ce qui représente 306 000 prises et 513 communes desservies.

Recommandations d'intervention pour l'aménagement numérique du Loir-et-Cher



TDF concessionnaire

Au terme d'un appel d'offres de plusieurs mois, Val de Loire Numérique a confié le déploiement et l'exploitation du réseau fibré à l'entreprise TDF, via sa filiale dédiée **Val de Loire Fibre**, pour une concession de 25 ans. Val de Loire Fibre se chargera à la fois de la réalisation des travaux à travers des entreprises spécialisées dans les Télécoms ou les Travaux Publics mais également de l'exploitation et de la maintenance des infrastructures créées.

Le coût de ce chantier s'élève à 490 M€ dont 89% pris en charge par le concessionnaire. Le reste à charge (52,4 M€) sera réparti entre l'État, la Région, les Départements et les Communautés de Communes et d'Agglomération.



De gauche à droite : Pierre Commandeur, Conseiller régional Centre-Val de Loire, Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher, Bernard Pillefer, Président de Val de Loire Numérique, Jean-Gérard Paumier, Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

Un planning resserré

Le déploiement de la fibre optique s'échelonne du 2^e trimestre 2018 jusqu'en 2022 selon un calendrier préétabli pour les cinq années. Il se fait en « tâches de léopard » c'est-à-dire par poche de 300 à 400 habitations.

Une première phase de déploiement permet d'apporter la fibre optique au plus près des habitations. Val de Loire Fibre commercialise ensuite les réseaux aux opérateurs internet pour qu'ils puissent proposer leurs offres de service aux particuliers et aux entreprises. Enfin, le raccordement final vers la maison se fait lors de la souscription à un abonnement.

Des réunions d'information seront programmées lors de l'ouverture commerciale de chaque plaque afin de renseigner au mieux les futurs utilisateurs.

Bernard Pillefer,
Président de Val de Loire Numérique

